Conseil d'Administration extraordinaire de l'AEFE

15 octobre 2020

Déclaration liminaire de la FSU

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Pour ce premier Conseil d'Administration de l'année scolaire, le constat est alarmant. Les baisses drastiques du budget de l'AEFE accompagnées des très nombreuses suppressions de postes ont eu et continuent d'avoir des conséquences négatives. Pour faire face à la crise liée à la situation sanitaire, l'Etat est contraint de venir en aide au réseau des établissements français à l'étranger. Quel paradoxe ! Alors qu'il n'a pas soutenu suffisamment l'opérateur public, l'Etat est aujourd'hui amené à soutenir des établissements privés de droit étranger !

Nous tenons à rappeler une nouvelle fois encore, notre soutien à l'opérateur public qui montre, y compris à ses détracteurs, son utilité et son efficacité notamment dans ce contexte particulier.

Par ailleurs, l'AEFE, par la loi de 1990, accomplit une mission de service public d'éducation à l'étranger. Nous mettons de nouveau en garde toute démarche ou volonté politique qui tendrait à l'éloigner de cette mission d'origine. La FSU rappelle sa volonté de défendre, et nous l'avons toujours fait, un service public d'éducation de qualité qui prenne en compte et respecte tous les membres de la communauté scolaire qu'il s'agisse des élèves, des personnels ou encore des parents d'élèves. Les administrateurs de l'AEFE devraient tous avoir cette même conviction.

Hélas, nous constatons bien, que de CA en CA, cette mission de service public devient secondaire. Les seules perspectives, aux yeux de certains, sont l'extension du réseau et l'ouverture à la concurrence privée, y compris en mettant les moyens publics au service de celle-ci.

Nous l'avons dénoncé et continuerons de le faire car c'est une politique qui va à l'encontre de la mission de service public.

Néanmoins, dans le cadre de cette politique, les administrateurs de l'AEFE devraient exiger des établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger ayant reçu une aide financière, une bonne gouvernance. Pour la FSU, cela passe par la mise en place, au sein même des établissements, d'un véritable dialogue social avec une représentation des personnels ; et l'instauration de véritables critères de Ressources Humaines dans le cadre de l'homologation et du partenariat. L'avenir du réseau ne peut s'envisager dans le moins-disant social et dans l'attaque des statuts des personnels des établissements notamment ceux relevant directement de l'AEFE.

Enfin, en ce début d'année, la situation est incontestablement difficile pour tous les membres de la communauté scolaire (élèves, parents et personnels). Ces derniers ne doivent pas devenir des boucs émissaires ! Sans une communauté scolaire unie, responsable et respectueuse des prérogatives de chacun-e, il ne peut y avoir un avenir d'excellence dans le réseau et la réussite de l'ensemble des élèves.